



VILLE DE NICE

DIRECTION DES SPORTS

ATTESTATION SPORTIVE

2026 - 2027

Je soussigné(e):.....ROUSSEAU Patrice.....

Fonction :.....Président.....

Nom du club :...ETOILE SAINT BARTHELEMY NICE BASKET.....

Atteste que l'enfant :

Nom :.....

Prénom :.....

Date de naissance :.....

Est inscrit dans notre club pour la saison sportive **2026-2027**

Activité :.....Basket-ball.....

Pour un montant de :.....

Le / / 2026

Signature et tampon du club obligatoires



INFORMATIONS

Pour avoir des informations sur le dispositif => Nice.fr

Critères pour bénéficier de l'aide sportive communale

L'enfant doit être licencié dans un club sportif niçois – habiter Nice – être âgé de 6 à 18 ans (**années 2008 à 2020**)

Une seule participation par enfant pour la saison **2026-2027**

Bénéficiaires du dispositif

1-Les bénéficiaires niçois de l'Allocation Rentrée Scolaire et/ou de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

Téléchargez l'attestation remplie par le club + le document ARS et/ou le document AEEH

2-Pour les autres bénéficiaires niçois qui n'ont pas l'ARS ou l'AEEH

Téléchargez l'attestation remplie par le club + un justificatif de domicile sur Nice de moins de 6 mois*

*facture d'électricité, de téléphone, courrier assurance-mutuelle-loyer-CPAM, avis d'imposition 2026

3-Pour tous les bénéficiaires

Renseignez votre RIB complet (Relevé d'Identité Bancaire)

=> Sur le site : aide-licence-sportive.nice.fr

Inscription

Elle s'effectue uniquement sur **INTERNET jusqu'au 31 décembre 2026** (clôture du dispositif)

Aide financière

Elle sera versée directement aux bénéficiaires **par virement bancaire**

**Les inscriptions aux CAL - ANIMANICE - FORUM NICE NORD – ESPACE MAGNAN
ne sont pas acceptées pour obtenir l'aide sportive communale**